

L'INRA et l'IGN ont signé un accord cadre le 2 juillet 2014

CONTACTS PRESSE

IGN

Sophie Couturier
01 43 98 83 05
06 85 31 34 90
sophie.couturier@ign.fr

Corinne Waechter
01 43 98 8312
06 45 37 45 73
corinne.waechter@ign.fr

ign.fr - geoportail.gouv.fr

INRA

01 42 75 91 86
presse@inra.fr

L'INRA et l'IGN ont décidé de renforcer leur collaboration pour répondre aux enjeux de développement durable dans les domaines de l'agriculture et de la forêt. Au travers de l'accord cadre signé le 2 juillet, les deux instituts vont élaborer des données géographiques sur les sols, les forêts et les territoires ruraux et participer à la mise en place de systèmes d'information, afin de doter la France de bases utiles à l'application des politiques nationales ou européennes. Cet accord vient compléter leur collaboration pour l'étude et la surveillance des sols effectuée dans le cadre du GIS Sol dont ils sont membres.

Les thèmes de recherche et de développement de l'accord cadre portent en particulier sur le développement des stratégies et des méthodes d'inventaire forestier, la surveillance de l'évolution de la ressource forestière dans un contexte de changements globaux, les études d'économie forestière.

L'accord couvre des thèmes nouveaux sur les infrastructures agro-écologiques telles que les trames vertes et bleues, sur la couverture et les usages des sols en liaison avec le pôle THEIA Land pour l'observation des surfaces continentales, sur l'impact du changement climatique et l'adaptation de l'agriculture et de la forêt en fonction des ressources en eau et de l'émission ou de l'absorption de gaz à effet de serre d'origine rurale.

Ce partenariat s'organisera sous forme d'actions de recherche, d'innovation et de développement pour produire des guides et des modèles méthodologiques. Il viendra en appui des politiques publiques par l'expertise et l'aide à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation de politiques territoriales, nationales ou européennes. Ce partenariat vise à faciliter l'échange de données environnementales, de référentiels et de savoir-faire, le transfert de méthodologies à des fins de recherche, le développement d'applications opérationnelles mises à la disposition de tous, l'organisation de séminaires et de colloques ainsi que des actions de formation initiale ou professionnelle.

Un accord spécifique de collaboration scientifique sur l'inventaire forestier a été également signé par les deux établissements et AgroParisTech.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

À propos de l'IGN

L'IGN a pour vocation de décrire la surface du territoire national et l'occupation de son sol, d'élaborer et de mettre à jour l'inventaire permanent des ressources forestières nationales. Il produit toutes les représentations appropriées des données rassemblées, les diffuse et les archive. Il contribue ainsi à l'aménagement du territoire, au développement durable et à la protection de l'environnement, à la défense et à la sécurité nationale, à la prévention des risques, au développement de l'information géographique et à la politique forestière en France et à l'international.

L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) est placé sous la double tutelle de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.